

JOURNÉE INTERNATIONALE  
DES TRAVAILLEUSES  
ET DES TRAVAILLEURS

## JOURNÉE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS

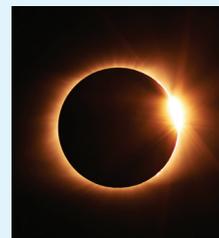
Le 1<sup>er</sup> mai prochain se tiendra la traditionnelle manifestation pour souligner la Journée internationale des travailleuses et des travailleurs. Cette année, nous marcherons aux côtés de nos consœurs et confrères sous le slogan *Uni-es pour que nos voix portent*. Tous les profs membres de l'Alliance sont invités à se joindre à notre délégation. C'est un rendez-vous **le mercredi 1<sup>er</sup> mai dès 17 h 30** au sud du parc François-Perrault, à proximité de la station de métro Saint-Michel. Ce gouvernement doit se montrer à l'écoute des travailleuses et travailleurs du Grand Montréal.



● **Martin Leclerc, secrétaire-trésorier**

## L'AIR DU TEMPS

Phénomène rarissime!



© Jongsun Lee / Unsplash

## APPRENDRE LE VENTRE VIDE

Le premier ministre Justin Trudeau a annoncé la semaine dernière que le prochain budget fédéral comprendra le financement d'un programme national d'alimentation scolaire qui visera à fournir des repas à 400 000 enfants de plus par an à travers le pays. Au-delà de l'enjeu entourant les juridictions entre le fédéral et le provincial et les raisons qui peuvent pousser le gouvernement Trudeau à aller dans ce sens, il est primordial que les gouvernements se penchent sur cet enjeu névralgique pour les enfants du Québec. Selon le Club des petits déjeuners, un enfant sur trois est à risque d'aller à l'école le ventre vide... C'est beaucoup trop!

### DE L'ESPOIR

Lors du X<sup>e</sup> Congrès, en plus de traiter de l'école à trois vitesses, du financement public des écoles privées et de la gratuité scolaire, les membres des délégations des syndicats affiliés à la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) l'ont d'ailleurs mandatée pour exiger du gouvernement qu'un programme alimentaire universel soit mis en place au Québec.

Dans le lot des mauvaises nouvelles concernant les maisons pour femmes violentées, les habitations à loyer modique, l'accueil pour les itinérants, ce nouveau programme me donne espoir.

En tant qu'enseignante et qu'enseignant, nous sommes bien placés pour savoir qu'un enfant affamé n'est pas disposé à apprendre. Dans certains milieux, cette réalité frappe. Combien de fois avons-nous constaté que certains élèves n'avaient pas de lunch adéquat? Combien de fois avons-nous ouvert nos tiroirs de bureau pour fournir des collations à nos frais? Dans un monde idéal, aucun enfant au pays ne devrait se trouver sur les bancs d'école le ventre vide.

### ÉCOLE : CENTRE NÉVRALGIQUE

La pandémie et la grève tenue l'automne dernier ont mis en lumière la place névralgique qu'occupe l'école pour la sécurité et le bien-être des



enfants. C'est inquiétant, puisque ce n'est pas normal que tous les problèmes soient balayés dans notre cour et que l'école doive gérer tous les maux de la société. Oui, l'école peut jouer un certain rôle, mais le filet social doit être plus solide et plus étendu.

Que la société ferme les yeux sur les enfants affamés contribue à la ségrégation scolaire et aux inégalités de notre système d'éducation. Dans sa déclaration de principes, la FAE aspire à une société plus juste, plus égalitaire et plus démocratique. L'état doit être un levier collectif. Le gouvernement et la population ne peuvent se déresponsabiliser.

C'est pourquoi, dans une volonté de mettre fin à la ségrégation scolaire qui contribue à la reproduction des inégalités sociales, le Québec doit entamer une plus grande réflexion pour veiller aux besoins de toutes et tous.

En tant que Fédération qui comprend plus de 65 000 membres, nous avons le pouvoir d'exercer une pression en ce sens sur le gouvernement.

Ainsi, peut-être qu'un jour tous les enfants pourront apprendre le ventre rempli et dans un contexte favorable pour pouvoir atteindre leur plein



potentiel, et ce, peu importe le milieu dans lequel ils grandissent! Je nous le souhaite.

● **Catherine Beauvais-St-Pierre, présidente**

# LES STAGIAIRES, DE FUTURS COLLÈGUES !

Assurer une relève ne peut se faire sans vous ! Partager vos compétences vous tient à cœur ? Pensez à offrir vos services en tant qu'enseignante associée ou enseignant associé afin d'accueillir un ou plusieurs stagiaires l'an prochain, en inscrivant votre offre dans le [logiciel de gestion des stages](#).

Chaque année, le Comité d'encadrement des stagiaires (CES) s'assure que le budget soit bien réparti entre, notamment, les activités de formation et la compensation remise aux profs pour le temps investi auprès des étudiantes et étudiants stagiaires qui s'élève cette année à 800 \$ par valeur de stage. Consultez les [Principes et balises de l'utilisation de l'allocation stagiaire](#) pour plus de détails.

Ce sont environ 1 300 stagiaires que les membres de l'Alliance ont accueillis et formés pour chacune des deux dernières années, malgré le contexte de pénurie ! Les enseignantes et enseignants associés savent qu'accueillir un

stagiaire permet un regard différent sur nos élèves et favorise un partage sur les enjeux et les nouveautés en éducation. En réfléchissant avec l'étudiante ou l'étudiant sur sa pratique, sur les enjeux et sur les obstacles reliés à l'exercice de l'autonomie professionnelle, on invite notre futur collègue à s'approprier son rôle et à se faire respecter.

## RAPPEL — UTILISATION DE L'ALLOCATION STAGIAIRE

Bon an mal an, ce sont plusieurs dizaines de milliers de dollars de sommes décentralisées qui ne sont pas utilisées par les enseignantes et enseignants associés, alors qu'ils y ont pourtant droit !

L'Alliance vous convie à utiliser sans gêne la totalité de l'allocation disponible selon les modalités prévues aux [principes et balises](#). En particulier, nous vous invitons à utiliser toute somme restante comme montant

compensatoire. Bien que l'allocation soit alors considérée comme du salaire et que les déductions habituelles s'appliquent, y compris la contribution de l'employeur dont le taux moyen s'élève cette année à 12,53 %, il est préférable que les enseignantes et enseignants associés utilisent l'ensemble de la somme disponible, plutôt que voir ces fonds être retournés au budget du CES. Nous vous rappelons que vous devez informer votre direction des modalités retenues avant le 1<sup>er</sup> juin.

Déjà aux prises avec des budgets dérisoires pour enseigner à nos élèves, il faut à tout prix éviter de laisser ces sommes de côté, peu importe le montant.

● **Sue Bradley, vice-présidente**  
**Vincent Hamel Davignon, conseiller**



## FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES

# PROFS À STATUT PRÉCAIRE — INSCRITS OU NON SUR LA LISTE DE PRIORITÉ 2024-2025

FGJ

L'Alliance procédera cette semaine à l'envoi d'une infolettre afin d'informer les enseignantes et enseignants à statut précaire de la formation générale des jeunes (FGJ) de leur inscription ou non à la liste de priorité, dans le cadre de l'opération *Vérification de la mise à jour de la liste de priorité*. La liste de priorité provisoire sera déposée sur SAI le 15 avril prochain, mais deviendra officielle le 1<sup>er</sup> juin 2024. Elle sera donc en vigueur pour le choix des affectations de l'année scolaire 2024-2025.

L'infolettre vous indiquera soit que :

- 1) votre nom apparaît déjà sur la liste (ceux qui étaient déjà inscrits sur la liste en 2023-2024) ;
- 2) vous êtes nouvellement inscrite ou inscrit (celles et ceux dont le nom s'ajoutera officiellement à la liste le 1<sup>er</sup> juin 2024) ;
- 3) votre nom n'apparaît pas sur la liste de priorité.

Si votre nom n'apparaît pas sur cette liste de priorité provisoire et que vous croyez qu'il devrait y être inscrit, vous pourrez contester votre non-inscription à la liste selon les modalités exposées dans l'infolettre que vous recevrez.

## RENCONTRES D'INFORMATION AU SUJET DE LA LISTE DE PRIORITÉ

L'Alliance vous invitera aussi, via cette infolettre, à une séance d'information virtuelle selon votre situation de non-inscrit ou de nouvellement inscrit à la liste de priorité.

- **Pour les personnes qui ne sont pas inscrites à la liste : le lundi 22 avril, à 17 h.** Informations utiles au sujet des conditions d'accès à la liste de priorité et de la procédure de contestation, si vous croyez devoir y être inscrit.
- **Pour les personnes qui sont nouvellement inscrites à la liste : le mardi 7 mai, à 17 h.** Informations sur le fonctionnement de la liste de priorité.

Puisque chacune de ces rencontres est d'une durée d'environ deux heures, vous comprendrez qu'il nous est impossible de transmettre individuellement, par téléphone ou par courriel, l'ensemble des informations qui y seront abordées. Il est donc important d'y participer. Nous pourrions cependant répondre par téléphone à certaines questions, si elles sont précises.

Dans le cas des personnes non inscrites à la liste de priorité, **aucun dossier ne sera étudié par téléphone ou via une demande par courriel**. Pour que leur dossier soit étudié, elles doivent remplir le formulaire de contestation, **au plus tard le 1<sup>er</sup> mai 2024 à 16 h**. À défaut de respecter ce délai, votre contestation ne pourra pas être prise en compte.

Tant l'Alliance que le Centre de services scolaire de Montréal imposent des délais précis pour retourner les contestations, afin de ne pas léser les autres collègues concernés. Nous en appelons donc à la diligence de tous.

● **Élyse Bourbeau, vice-présidente**  
**Élise Longpré, conseillère**



## DISPONIBILITÉ À LA FP — TRANSMISSION PAR COURRIEL

Dès maintenant, et dans le cadre de la planification des tâches pour l'an prochain, les enseignantes et enseignants précaires, sous contrat à temps partiel ou à taux horaire (non réguliers) en formation professionnelle doivent transmettre par courriel leur fiche de disponibilité.

Vous devez remplir les informations demandées directement dans le formulaire et le retourner **au plus tard le 12 avril 2024**, par courriel selon les indications, en ajoutant votre direction d'établissement en copie conforme. Aucune copie papier ne sera acceptée.

Vous devez remplir chacune des sections et retourner le formulaire de disponibilité dans le délai requis. **En l'absence du formulaire rempli et envoyé au plus tard le 12 avril 2024, l'enseignante ou l'enseignant sera déclaré non disponible pour 2024-2025, et ce, jusqu'à ce qu'elle ou qu'il ait déclaré sa disponibilité en transmettant le formulaire.**

Si une enseignante ou un enseignant remet sa fiche **après la date butoir et après que les tâches auront été distribuées**, sa disponibilité sera considérée pour les éventuelles tâches restantes au moment de la transmission de son formulaire. Les renseignements qui apparaissent sur la fiche de disponibilité prévalent jusqu'à leur modification par l'enseignante ou l'enseignant.

**Les profs peuvent donc modifier leur disponibilité en tout temps.** Cette modification doit être faite par écrit (article 13-2.10, section 8 de la *Convention collective locale*). Les directions d'établissement ont été informées de cette mesure administrative et ne pourront procéder à l'affectation sans en tenir compte.

Rappelons enfin que les postes à la FP sont octroyés par sous-spécialité (programme), dans le respect du service cumulé, de la déclaration de la disponibilité et en conformité avec sa fiche de classement (modules reconnus).

Si vous n'avez pas déjà reçu le formulaire, communiquez rapidement par écrit à votre direction afin qu'elle fasse le nécessaire pour que vous puissiez déclarer votre disponibilité.



Pour toute question, veuillez communiquer avec le soussigné.

● **Vincent Hamel Davignon, conseiller**

## LA MOTIVATION, L'ÉPUISEMENT, LA GESTION DE CLASSE ET LA CHARGE DE TRAVAIL

L'enseignement est une profession qui implique de l'engagement, de la motivation, mais aussi parfois de l'épuisement. Afin de mieux comprendre ce qui alimente la motivation ou mène à l'épuisement, une deuxième étude a été lancée par l'Université de Montréal. L'expérience vécue en classe et la charge de travail seront parmi les variables analysées. Ce projet, que l'Alliance appuie, permettra d'aider à déterminer des cibles d'action pour soutenir la santé psychologique au travail.

Si vous enseignez au secteur des jeunes, nous vous proposons de prendre au plus 15 minutes de votre temps pour répondre à cette étude.

Afin d'accéder à cette enquête en ligne, veuillez cliquer sur le lien suivant : <https://ls.sondages.umontreal.ca/978839?lang=fr>.

Le questionnaire est accessible depuis le 1<sup>er</sup> avril et le sera jusqu'au 31 mai. **Les membres qui ont participé à la première recherche recevront un autre lien par courriel.**

Pour plus d'information sur le projet de recherche et les phases de collecte de données, vous pouvez communiquer avec Elizabeth Olivier, chercheuse responsable et professeure au département de psychopédagogie et d'andragogie, à l'adresse : [udem.projet.ens@gmail.com](mailto:udem.projet.ens@gmail.com).



Nous espérons que vous répondrez en grand nombre.

● **Patrick Trotter, vice-président**

## ENJEUX DU RACISME EN MILIEU DE TRAVAIL

Les 26 et 27 mars derniers, l'Alliance a été invitée par la FTQ à participer à deux grandes journées de réflexion portant sur les enjeux, malheureusement toujours actuels, du racisme en milieu de travail québécois. L'événement avait pour thème *Vers un syndicalisme antiraciste : de la réflexion à l'action!* Nous avons accepté avec joie cet appel à la solidarité syndicale et transmis l'invitation aux membres de notre Comité sur les réalités des personnes autochtones et racisées (CRPAR).



© Alliance

Le CRPAR a mandaté deux de ses membres, **Jessica Lacoste** et **Proper Nguegan**, à titre de représentants de l'Alliance. Ils ont activement participé aux réflexions sur les impacts négatifs du racisme systémique en milieu de travail et sur la manière dont les syndicats peuvent être un vecteur fort pour dégager des pistes de solutions menant à des actions concrètes dans nos structures respectives. Le CRPAR pourra assurément s'inspirer de cette expérience afin d'enrichir ses travaux fondés sur l'inclusion, l'égalité et l'absence de discrimination dans le secteur de l'éducation. Merci à Jessica et Prosper de leur implication.



● **Martin Leclerc, secrétaire-trésorier**

### VOUS ÊTES ENSEIGNANT.E ?

**PARTICIPEZ À UNE ÉTUDE DE SUIVI SUR LA MOTIVATION, L'ÉPUISEMENT, LA GESTION DE CLASSE ET LA CHARGE DE TRAVAIL**

**Comment participer ?**  
Répondez à un questionnaire en ligne d'une durée de 15 minutes

Si vous avez déjà participé à l'automne, nous sommes intéressés par votre avis sur ce qui a changé ou évolué depuis !  
Si c'est la première fois que vous participez, vous êtes les bienvenus.e.s à rejoindre l'étude !

Des questions ?  
Écrivez nous : [projet-ens@scedu.umontreal.ca](mailto:projet-ens@scedu.umontreal.ca)



Université de Montréal

Chercheuse responsable  
Elizabeth Olivier  
[elizabeth.olivier@umontreal.ca](mailto:elizabeth.olivier@umontreal.ca)  
514-646-6111 # 43611

Un projet financé par  
**Québec**

Fonds de recherche - Santé et technologies  
Fonds de recherche - Santé et bien-être  
Fonds de recherche - Société et culture

## SUITE DE LA COLLECTE DES BESOINS CONSULTATION DANS LES ÉCOLES POUR LE PLAN D'EFFECTIF



Pour donner suite à l'exercice de collecte des besoins, le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) est en train d'attribuer les ressources liées aux services complémentaires (orthophonie, psychoéducation, ergothérapie, etc.) et celles liées au service particulier (soutien linguistique) pour l'an prochain. Lors de cet exercice, les directions d'écoles doivent travailler avec les membres du Comité de participation des enseignantes et enseignants aux politiques de l'école (CPEPE) pour élaborer une proposition qui sera soumise au Conseil d'établissement (CÉ) pour approbation en tenant compte des ressources rendues disponibles par le centre de service scolaire et en tenant compte des budgets disponibles dans l'école, qui peuvent servir à bonifier la portion financée par le CSSDM.

Tant la Loi sur l'instruction publique (LIP) que la *Convention collective locale* prévoient que la direction doit élaborer avec les enseignantes et enseignants la proposition qui sera soumise au CÉ. La direction ne peut donc travailler seule. Les membres du CPEPE et la direction doivent s'entendre sur une proposition à mettre de l'avant.

Tout cela étant clarifié, gardons en tête que les membres du CPEPE doivent représenter l'ensemble des collègues de l'école. Pour cette raison, nous insistons fortement pour que les scénarios d'ajouts de services complémentaires et particuliers fassent l'objet de débat en assemblée syndicale.

Pour le CSSDM, il est important que l'exercice d'approbation en CÉ des plans d'effectifs ne tarde pas trop, puisque l'exercice commande que des postes soient affichés en respectant les encadrements et les délais des différentes conventions collectives. Il faut donc faire vite pour que le processus de consultation se fasse correctement.

En terminant, nous vous rappelons quelques principes de base en matière de consultation : pour qu'elle soit valide, la consultation de la direction doit donner un délai raisonnable pour que le CPEPE revienne avec une position. Ce délai doit tenir compte notamment du besoin des profs de se concerter en assemblée syndicale. De plus, la direction doit fournir toute l'information pertinente nécessaire pour que les membres du CPEPE et les profs puissent se positionner en connaissance de cause. Par exemple, la direction pourrait fournir une ventilation des budgets disponibles pour la bonification des journées de services qui seraient proposées. Enfin, nous nous permettons de rappeler que la direction ne doit pas s'ingérer dans le processus de consultation, que l'action même de sonder le point de vue des profs membres de l'Alliance est une prérogative syndicale.

En cas de difficulté avec ce processus de consultation, nous vous invitons à contacter l'Alliance à [info@alliancedesprofs.qc.ca](mailto:info@alliancedesprofs.qc.ca).

● **Marie Contant, vice-présidente**  
**Sébastien Bergeron, conseiller**



## MOINS DE PAUVRETÉ, MAIS ENCORE DES LAISSÉES POUR COMPTE



Malgré leur accès massif au marché du travail, les femmes sont encore plus nombreuses que les hommes à vivre la pauvreté.

- En 2019, les femmes touchent en moyenne 25,19 \$ l'heure par rapport à 28,06 \$ l'heure pour les hommes.
- La pauvreté touche particulièrement les mères chefs de famille monoparentale, les immigrantes, les autochtones et les femmes âgées.
- En 2019, 58,1 % des personnes qui travaillent au salaire minimum sont des femmes.
- En 2019, les femmes âgées de 65 ans ou plus sont particulièrement pauvres : 30 % d'entre elles vivent sous le seuil de faible revenu, comparativement à 20 % des hommes du même groupe d'âge.
- Au Québec, en 2016, les trois quarts des familles monoparentales sont dirigés par une femme.
- Le revenu total médian des familles monoparentales soutenues par une femme s'élève à 52 800 \$ en 2017, ce qui demeure en deçà de celui des familles monoparentales soutenues par un homme, lequel se situe à 65 400 \$. Il y a donc un écart de plus de 12 000 \$ entre les revenus médians des familles monoparentales selon le sexe du parent qui en est responsable.
- Les femmes immigrantes vivent souvent une situation économique difficile en raison notamment de leur taux d'emploi (57,6 %) bien inférieur à celui des immigrants (69 %) en 2019.

● Extrait du document *Féministe — Nom commun, cause commune* du Conseil du statut de la femme.

Élection<sup>20</sup>24  
Du 22 au 29 mai  
● **VOTONS.**

## APPEL DE CANDIDATURES

Les membres qui souhaitent poser leur candidature à l'un ou l'autre des huit postes du Conseil d'administration en prévision de l'élection qui aura lieu au mois de mai doivent le faire **avant 17 h le mercredi 17 avril** en utilisant ce [formulaire](#). Tous les détails [sur le site](#) de l'Alliance.

### SOIRÉE ÉLECTORALE

À noter qu'une soirée électorale ouverte à toutes et tous aura lieu le jeudi 16 mai à l'auditorium de l'école Lucien-Pagé. Plus de détails suivront. Inscrivez dès maintenant cette date à votre agenda!

# DÉFIS DES PERSONNES ALLIÉES 2024



Personnes alliées pour la diversité sexuelle et de genre

Jusqu'au 17 MAI 2024

Vous êtes  
une personne alliée pour la diversité sexuelle et de genre?

Relevez l'un des cinq défis proposés



Pour connaître les prix à gagner, les détails des défis et pour commander gratuitement le matériel (drapeau ou macarons), visiter [lafae.qc.ca/defi](http://lafae.qc.ca/defi) #FAEinclusive

Consultez le bottin de ressources que vous trouverez sur le site de la FAE.

4. Faire un présentoir de littérature traitant des thèmes de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre à la bibliothèque de votre établissement. Inspirez-vous de la [bibliographie](#) produite par l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal.
5. Organiser toute autre activité qui aura un rayonnement dans votre établissement.

Vous pourriez courir la chance de gagner un des chèques-cadeaux à dépenser dans une librairie indépendante. Pour vous aider à relever le défi, vous êtes invités à remplir le formulaire sur le [site de la FAE](#) afin de recevoir le matériel nécessaire. N'oubliez pas de prendre une photo de vous et de vos collègues relevant le ou les défis et envoyez la photo à l'adresse courriel suivante :

[lafae@lafae.qc.ca](mailto:lafae@lafae.qc.ca). Vous avez jusqu'au 17 mai 2024 pour relever le défi !



●  
Élyse Bourbeau, vice-présidente

# JOUR DE LA TERRE 2024

Le lundi 22 avril, le Jour de la Terre sera encore souligné. Célébré pour la première fois en 1970, il est devenu au fil des ans le plus grand mouvement environnemental citoyen sur la planète. Grâce à des actions de mobilisation et des activités de sensibilisation, cette journée a pour but d'amener les personnes et les organisations à réduire leur impact environnemental sur la planète. Plusieurs corvées de nettoyage et de plantation sont organisées cette semaine autour de la ville, ainsi que des projections, conférences et activités sur les thèmes de la biodiversité et de l'écocitoyenneté. Vous pouvez consulter le [calendrier des activités de l'événement](#). Une [manifestation citoyenne pour la justice climatique](#) aura également lieu **le dimanche 21 avril dès 13 h** à partir du monument de Sir George-Étienne Cartier. Rappelons que le mouvement pour la justice climatique affirme qu'on ne peut pas affronter les défis environnementaux en demeurant dans le système économique néolibéral actuel. La transition énergétique doit se faire, et rapidement, mais elle doit se faire en protégeant les communautés vulnérables, en renforçant les services publics et l'équité fiscale et en réaffirmant les droits des Premières Nations sur leurs territoires. Enfin, cette journée est surtout l'occasion pour vous d'aborder la question environnementale avec vos élèves, par des discussions, de la sensibilisation ou des activités pédagogiques. Vous trouverez quelques idées d'activités pour le primaire, offertes par le CSSDM, et quelques exemples pouvant s'adresser aux élèves du secondaire et aux adultes.



Bonnes célébrations pour notre planète !

●  
Élyse Bourbeau, vice-présidente

11<sup>e</sup> année

## BOURSE JEUNE RACCROCHEUSE

## APPEL DE CANDIDATURES

Date limite: 1<sup>er</sup> mai 2024

[lafae.qc.ca/jeraccroche](http://lafae.qc.ca/jeraccroche)

FAE Fédération autonome de l'enseignement

